Saint Jean Brèves

Novembre 2018
N°192

Mot du maire

Les travaux de gros œuvre de la rénovation du bâtiment de l'ancienne médiathèque, face à l'église, vont démarrer tout prochainement. Le désamiantage est terminé et la démolition intérieure pratiquement achevée. Les travaux de maçonnerie vont pouvoir commencer.

Nous aurions pu vendre ce bâtiment mais nous avons fait le choix de le rénover pour maintenir une vitrine et ainsi créer un nouvel espace dédié au commerce sur la place de l'église. Nous allons aussi aménager 3 appartements aux étages dont deux avec terrasse et ainsi densifier la population en centre bourg. Tout cela contribue à revitaliser le bourg.

Cette rénovation s'inscrit dans notre programme d'investissement, tout comme la reconstruction du bâtiment face à la mairie, la construction des locaux médicaux locatifs au pôle santé, le réaménagement de la rue de Rennes, la réfection du toit de l'église et le réaménagement du bas de la rue de Saint Armel avec rénovation du lavoir.

Tous ces travaux ont pour objectif d'améliorer notre cadre de vie, de structurer l'espace public et aussi de faciliter les déplacements à pied (et en voiture). Nous modernisons notre centre bourg pour avoir davantage de plaisir à nous y retrouver. Nous l'embellissons et valorisons notre patrimoine.

Nous bâtissons sans effacer le passé. Il est important de garder l'identité du bourg tout en la modernisant.

Faire vivre notre bourg est une préoccupation quotidienne pour la municipalité. Nous espérons installer rapidement un commerçant dans le local que nous allons aménager au rez-de-chaussée du bâtiment en rénovation. Nous avons reçu plusieurs porteurs de projet. Le Conseil municipal devra bientôt retenir le projet le plus intéressant pour la vie du bourg. Cela nous permettra d'aménager le local au plus près des besoins du commerçant pour faciliter son installation.

Mais avant même d'installer de nouveaux commerces dans le centre bourg, nous devons veiller à maintenir et encourager ceux qui s'y trouvent déjà.

Le bourg vit avec ses habitants, ses commerçants, ses visiteurs mais aussi avec ses associations et toutes les bonnes volontés qui l'animent. Nous devons tous œuvrer pour une commune vivante et collectivement être fiers d'être Brévelais.

Guénaël ROBIN

Les Brèves du Conseil

Compte-rendu du conseil municipal du 15 octobre

Extinction de créances

La Trésorerie a dressé des états de produits irrécouvrables. Les différentes procédures de recouvrement engagées n'ayant pas abouti, elle demande à ce que 2 créances pour un montant total de 3 171,96 € et de 1 157,24 € relatives à des frais de garderie et de loyers impayés soient éteintes suite à la décision de la commission de surendettement des particuliers du Morbihan du 15/05/2018 allant dans ce sens.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la requête de la Trésorerie.

PLU – Prescription de révision

Le Conseil municipal, à l'unanimité prescrit la révision du plan local d'urbanisme sur l'ensemble du territoire communal et décide que la concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées se fera par l'organisation de réunions publiques. M. le Maire est autorisé à demander à l'Etat les subventions pour couvrir les frais matériels et d'études nécessaires à la révision du P.L.U.

Saint Jean Brévelay

Téléphone :
02 97 60 30 13
mel :
mairie@brevelay.bzh
Site Internet :
www.mairie-saint-jean-brevelay.fr

Horaires d'ouverture au public
Lundi au vendredi
9h00 - 12h00/14h00 - 17h00
Samedi 9h00 - 12h00
Fermé le samedi matin
en juillet et août

Médiathèque
Horaires d'ouverture
Mardi 11h30 - 12h45 / 16h - 18h
Mercredi 10h - 12h / 13h30 - 18h30
Vendredi 16h30 - 19h00
Samedi 10h - 12h / 14h - 16h30

MÉDECINS

Dans tout le Morbihan pour un conseil médical ou pour contacter le médecin de garde
02 97 68 42 42
En semaine de 20h à 8h
Du samedi 13h au lundi 8h
Les jours fériés
En cas d'urgence vitale :
le 15 ou le 18

PHARMACIES

Pour connaître la pharmacie de garde, appeler le :
3237 (0,34 €/mn)

Flash Code et site Internet

Retrouvez les Brèves en couleur et d'autres informations sur le site Internet de la commune à partir de ce flashcode (applications gratuites pour smartphone sur App store et Androïd Market)

www.saint-jean-brevelay.bzh

RIFSEEP

Le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'Etat.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'instaurer le RIFSEEP dans les conditions exposées par M. le Maire.

Vidéosurveillance aire de jeux

Des mesures ont été mises en place ces dernières années à l'aire de jeux du Borhig : clôture du site, arrêté réservant l'aire de jeux aux familles avec enfants. Malgré celles-ci, des incivilités, des intimidations envers les usagers et des dégradations y sont toujours relevées, nuisant à son utilisation normale et conduisant les familles à ne plus l'utiliser.

Le Conseil municipal, à la majorité, autorise M. le Maire à effectuer une demande d'autorisation de mise en place d'un système de vidéoprotection auprès de la Préfecture.

Avenant SATESE

L'avenant n°1 de la convention avec le SATESE pour l'assistance technique à l'exploitation des systèmes d'épuration et au suivi des eaux de la commune signée avec le département du Morbihan arrive à échéance au 31 décembre 2018.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer l'avenant n°2 d'assistance technique avec le SATESE reprenant les mêmes termes techniques et financiers (700 €/an) que le précédent, pour une année supplémentaire.

Déclaration d'intention d'aliéner

Deux déclarations d'intention d'aliéner portant sur la même parcelle AB 348 ont été reçues en mairie pour un montant de 4 455 €, hors frais d'acte. Ce terrain de 99 m² mitoyen de l'emplacement des conteneurs du bourg est intéressant pour envisager un aménagement de places de parking permettant un accès simplifié aux commerces du bourg et facilitant l'implantation des conteneurs enterrés. Le Conseil municipal, à la majorité, décide d'acquérir le terrain au prix proposé.

Convention avec la commune de Bignan pour les repas des camps d'été 2017 - 2018

Afin de récupérer les frais de repas des enfants domiciliés à Bignan ayant participé aux camps d'été 2017 et 2018 organisés par les deux communes, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide le montant de 885,03 € à facturer à la commune de Bignan.

Vente balayeuse à MS EQUIPEMENT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de vendre la balayeuse type « City Clean », à l'entreprise MS Equipement pour un montant total de 4 800 €.

Redevance d'occupation du domaine public : réseau gaz

M. le Maire rappelle la délibération du 27 août dernier fixant la redevance d'occupation du domaine public (RODP) pour le réseau de gaz, selon les modalités transmises alors par GRDF, à 395 € pour la redevance d'occupation, et 25 € pour celles concernant les travaux. Une erreur ayant été commise dans leur calcul, il convient de délibérer à nouveau afin de permettre le recouvrement. Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide, de fixer la RODP gaz 2018 à 395 € et la ROPDP gaz 2018 à 8 €.

Durée d'amortissement des biens – budget commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe la durée d'amortissement des subventions d'équipement à 5 ans lorsqu'elles financent des études non suivies de travaux, 5 ans lorsqu'elles financent des biens mobiliers ou du matériel, 15 ans lorsqu'elles financent des biens immobiliers ou des installations, 30 ans lorsqu'elles financent des projets d'infrastructures d'intérêt national.

Cadence d'amortissement – budget assainissement

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer la durée d'amortissement pour les immobilisations et les subventions octroyées à 60 ans pour les réseaux d'assainissement, 40 ans pour la station d'épuration, 10 ans pour le mobilier, 5 ans pour le matériel informatique.

Révision du tarif de distribution publique de gaz naturel

La commune a attribué à GRDF la concession du réseau de distribution publique de gaz naturel sur son territoire. Par décision ministérielle du 23 septembre 2014 et vu l'article 28 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, GRDF est dans l'obligation de déployer les compteurs communicants GAZPAR. La commission de Régulation de l'Energie a décidé que le coût de ce déploiement serait répercuté sur les usagers pour l'ensemble des communes.

Le Conseil municipal, à la majorité, décide, d'entériner une hausse de 1 % (évaluée par GRDF, 1,3 % pour les communes péréquées) du tarif de distribution publique de gaz naturel (abonnement) pour permettre le déploiement des compteurs .

Approbation du rapport des Commissions Locales d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

La CLECT de la communauté de communes s'est réunie afin d'examiner les charges transférées liées aux transports scolaires, à la gestion des milieux aquatiques, aux entrées piscine pour les scolaires, aux zones d'activités économiques, à la voirie et à la modulation liée aux services mutualisés, les ressources liées au reversement des IFER, des charges transférées en matière de voirie et des charges liées au portage de repas. Le Conseil municipal à l'unanimité, approuve le contenu et les conclusions du rapport des CLECT.

Poursuite du travail d'archive sur Edouard AGUESSE

Suite au premier travail réalisé bénévolement par Séverine LE JEUNE sur la vie d'Edouard AGUESSE pour le bulletin communal, M. le Maire souhaite prolonger cet engagement afin d'aboutir à la tenue d'une exposition.

Le Conseil municipal, accepte, à l'unanimité, la proposition et sollicitera la participation financière de la commune de Plumelec. Il décide de nommer la future salle du rez-de-chaussée des locaux associatifs « salle Edouard AGUESSE ».

Charte d'engagement dans une démarche expérimentale d'accessibilité en Morbihan

Le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer la charte d'engagement dans une démarche de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de tous les équipements publics par des moyens simples, pragmatiques, peu onéreux. Cette charte est proposée par Yann JONDOT, maire de Langoëlan, avec le soutien de l'association des maires du Morbihan.

Dispositif Argent de poche

Mme l'Adjointe aux affaires scolaires et à la vie quotidienne propose la mise en place d'un dispositif « Argent de Poche » consistant à confier des petits travaux à des jeunes de 14 à 17 ans de la commune durant les vacances scolaires, encadrés par des adultes. Cela leur permettra d'appréhender le monde du travail, d'avoir une approche citoyenne et d'améliorer les échanges entre jeunes et adultes. Elle propose le versement d'une indemnité de 15 € pour 3 heures travaillées. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider le projet tel que présenté.

Informations diverses

Une visite du Sénat sera organisée le 14 février 2019 pour le Conseil municipal et le Conseil municipal des jeunes.

Infos mairie

État-civil

Naissances :

22/10 : Lison GIRAUD — Keraudrin

Décès :

15/09 : Alain DÉLÉTER	2 rue du Porhoët	75 ans
04/10 : Bernadette GILLET	2 rue du Porhoët	93 ans
09/10 : Donatienne ANGIER DE LOHÉAC	2 rue du Porhoët	89 ans
09/10 : Annick LE CALLONEC	2 rue du Porhoët	79 ans
12/10 : Thérèse LE GLAIS	2 rue du Porhoët	89 ans
15/10 : Germaine GUILLO	2 rue du Porhoët	91 ans
21/10 : Julie GUYOT	2 rue du Porhoët	88 ans

Cérémonie du 11 novembre

Le centenaire de l'armistice de la grande guerre, moment fort de l'histoire, revêt cette année un caractère exceptionnel qui sera marqué à 11h par le déclenchement des cloches de l'église et des sirènes de la commune.

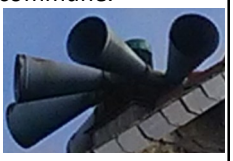

Il sera suivi :
- de la célébration religieuse à 11h
- des dépôts de gerbes à 11h45 au monument aux morts
- des discours puis de l'appel nominatif par les membres du Conseil Municipal des Jeunes Brévelais des 111 soldats brévelais morts pour la France.

Pour clôturer la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à 12h salle de la Claie. Toute la population brévelaise est cordialement invitée à cette manifestation.

Espace arboré du Souvenir Français

En mémoire des 111 soldats brévelais morts pour la France pendant la guerre 1914-1918, le Souvenir français, en partenariat avec la commune, va procéder le vendredi 30 novembre à 14h à la création d'un espace arboré sur la partie sud du parcours de santé en bordure de la rue de Bellevue.

Chacun des 12 chênes plantés par les élèves de CM2 des écoles Paul-Emile Victor et Notre Dame, représentera 10 soldats de Saint Jean Brévelay morts lors de la première guerre mondiale.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi dans la salle de Kerivo.

Brévelais, Brévelaises, en souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions dans un pays libre, venez nombreux participer à l'inauguration de cet espace arboré.

Centre de loisirs

Les animateurs titulaires du BAFA intéressés par un emploi durant les vacances de Noël (du lundi 24 décembre au vendredi 04 janvier) doivent adresser une lettre de candidature accompagnée d'un CV à la mairie avant le 1er décembre.

Renseignements : Vincent GUGUIN au 06 63 30 62 06

Charte accessibilité

Lors du congrès des maires à Baud, le Maire a signé la charte d'engagement dans une démarche expérimentale d'accessibilité en Morbihan portée par Yann JONDOT, maire de Langoëlan et paraplégique . La commune s'engage ainsi dans une démarche de mise en accessibilité de tous les équipements publics par des moyens simples, pragmatiques, peu onéreux et éventuellement dérogatoires comme l'achat d'une rampe d'accès amovible mise à disposition par la mairie en cas de besoin, la pose d'une sonnette accessible aux personnes en situation de handicap devant les établissements publics, la pose d'une rampe d'appui pour gravir quelques marches à l'attention des personnes à mobilité réduite qui ne sont pas en fauteuil roulant, tout aménagement lié aux handicaps (bandes de guidage, marquage au sol, système d'aide à l'audition…) et une autoévaluation par le maire, permettant de visualiser le niveau d'adaptation des communes (A, B ou C) par la pose d'autocollants en entrée d'agglomération.

Médiathèque municipale

Soirée jeux de société :

L'équipe de la médiathèque vous convie à une soirée « Jeux de société ». Seul, en famille ou entre amis, venez passer un moment convivial en découvrant ou redécouvrant des jeux comme Tangram Speed, 6 qui prend, Dobble, Dames chinoises, Katamino, Scrabble, etc…

Vendredi 16 novembre, de 20h00 à 22h00

Entrée libre. Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

350 nouveaux disques à venir découvrir, puisqu'un échange avec la médiathèque départementale aura lieu dans le courant du mois (musiques du monde, jazz, chanson française, musiques classique et contemporaine, rock, chansons pour enfants…).

Qu'est-ce que c'est ?

Il y a quelques jours, un adhérent de la médiathèque est venu nous apporter ceci :

Vous avez une idée ? Venez nous donner votre réponse à la médiathèque.

Dédicace de Chipie tome 2 par Vetty Marcon, le samedi 1er décembre.

Cet ouvrage est la suite de Chipie 1. Une autobiographie dans laquelle l'auteure relate la vie de son couple et la naissance de ses deux filles (1964-1967). Comment sortir de l'insalubrité en pleine crise du logement ? Une période de sa vie loin d'être banale, émaillée d'anecdotes rocambolesques au sein d'un quartier pittoresque de Paris où elle a dû, pour se loger à moindre coût, endosser momentanément le rôle de concierge.

Maisons fleuries

Remise des prix

Vendredi 5 octobre, les participants au concours des maisons fleuries étaient conviés à la salle de Kérivo pour la remise des prix organisée par Henri-Claude Belzic, l'Adjoint au maire chargé de l'environnement.

Le Maire en a profité pour remercier chaleureusement les Brévelaises et Brévelais pour leur participation, ainsi que les employés communaux pour leur contribution à l'embellissement de notre commune.

Un film a mis en lumière les créations et les prouesses végétales réalisées par les candidats.

Des paniers garnis et des plantes ont été offerts aux participants. Un apéritif dinatoire a clôturé la soirée.

Information gendarmerie

Comme l'an passé, des individus se présentent aux domiciles afin de proposer des calendriers à la vente. Ils disent représenter la mairie locale.

Bien que la fin d'année soit encore assez loin, il y a lieu sensibiliser les personnes âgées de ces méfaits.

La bonne réaction est de ne pas laisser entrer les gens chez soi et de signaler les faits à la gendarmerie en faisant le 17. Nous dépêcherons sur zone une patrouille pour contrôler les individus.

Cycloclub Brévelais

La Mégalithe

Le dimanche 14 octobre, l'association organisait sa traditionnelle randonnée.

Certains participants ne se sont pas contentés de pédaler mais ont aussi ramassé des champignons...

Festival Contes en scène

Le festival a fait étape à la salle du Vertin le mardi 23 octobre. Le conte pour enfants « Les âmes heureuses sont amoureuses » a ravi les jeunes spectateurs.

Maison de retraite

Mardi 2 et mardi 16 octobre nous avons eu le plaisir d'accueillir Manuel Morin qui nous a présenté son spectacle "la grande aventure du pain". Le spectacle interactif avec les résidents a su les captiver, les faire rire tout en leur rappelant de bons souvenirs ! Deux journées bien sympathiques pour les résidents !

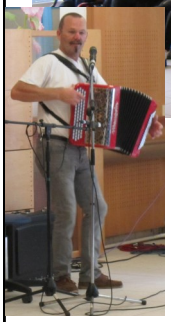

Mercredi 10 octobre, Joël Champalaume a mis une ambiance festive à la maison de retraite ! Les résidents étaient ravis d'écouter l'accordéoniste et se sont laissés transporter par la musique ! Merci Joël pour ce bel après-midi.

Jeudi 25 octobre, l'automne est là ! Les résidents ont eu le plaisir de déguster de délicieuses châtaignes cuitent au feu de bois! Un grand merci aux bénévoles du comité d'animation pour leur investissement auprès des résidents.

Rencontres Et Débats

Pesticides et Santé

Pour cette nouvelle rencontre, l'association RED, Rencontres et Débats, a invité le Collectif de Soutien aux Victimes des Pesticides de l'Ouest le vendredi 30 novembre à 20h à la salle de Kérivo pour une soirée qui commencera par la projection du film « Un autre chemin » réalisé en 2018 par JC COGREL et M. PARFAIT. Ce film raconte le combat d'un paysan morbihannais, Noël ROZE, pour faire reconnaître son cancer comme une maladie professionnelle due aux pesticides. Il raconte aussi la démarche qui a conduit Noël et Heibke à passer d'une agriculture conventionnelle à une agriculture biologique.

Un débat suivra en présence de témoins malades et membres du collectif et Noël Rozé devrait confirmer sa présence.

Motocross MX1

Adrien Lamour champion de Bretagne

Il aura fallu attendre la toute dernière manche du championnat pour désigner le champion 2018. Alors que l'ennui se fait grandissant sur le MXGP en mondial, l'intensité du championnat de Bretagne dépassait l'entendement tant les écarts entre Vincent Corre et Adrien Lamour étaient faibles. Mené par 5 points en arrivant sur le circuit d'Ossé, Vincent Corre se devait de gagner. Et c'est ce qu'il a fait en remportant les deux manches alors qu'Adrien terminait second ! Ce n'est qu'un seul point qui les séparait avant le départ de la Superfinale. Une manche de toute beauté où les deux hommes se sont donnés jusqu'au drapeau à damiers. C'est au terme de 22 minutes interminables qu'Adrien Lamour a pu savourer cet instant tant attendu de remporter le titre suprême de Champion de Bretagne juste devant son rival, dès la première année en catégorie MX1.

Une saison dantesque que nous ne sommes pas prêt d'oublier avec deux beaux champions respectueux et respectables. Merci de n'avoir rien lâché.

L'objectif maintenant pour Adrien est le championnat de France des sables qui commence le 20 octobre à Berck et se termine en février avec la mythique course du Touquet.

En ce qui concerne le moto cross rendez vous l'année prochaine avec le championnat de France MX1 et pourquoi pas un deuxième titre de champion de Bretagne pour Adrien Lamour, le Brévelais.

Neige Voyages Loisirs

En piste

L'association propose des séjours de ski en février 2019. Le premier se déroulera à Saint Sorlin d'Arves, dans la Maurienne. Les familles sont hébergées en pension complète, au centre du village, à proximité des pistes. Semaine du 9 au 16 février. Les animateurs accompagnent les débutants et les jeunes sur les pistes. En soirée ils proposent des animations.

Renseignements et inscriptions près de François LE CROM au 02 97 60 36 71—site : http://nvlstjean.jimdo.com/

Comité des Fêtes

Bourse aux jouets

Le comité des fêtes organise le 2 décembre à la salle de la Métairie sa première bourse aux jouets.

Vous pouvez trouver un bulletin d'inscription sur le site Internet (en construction) : http://com-fetes-sjb.monsite-orange.fr

Travaux

Eglise

Remplacement des grillages de protection des vitraux

Les grillages de protection des 5 vitraux de la façade sud de l'église étaient en mauvais état (grillages dégrafés et cadres oxydés) et dénaturaient la façade de l'église.

Nous avons fait procéder le 18 octobre au remplacement des grillages des 5 baies sud par des cadres inox.

Les grilles de protection des baies de la façade nord ayant été remplacées en 2017, tous les vitraux sont maintenant équipés de protections en inox.

Rue de Rennes

Les travaux d'enfouissement des réseaux se poursuivent. Les fourreaux d'éclairage public sont maintenant posés. La dépose des supports des câbles électriques sera bientôt effectuée.

Bâtiment de l'ancienne médiathèque

Les travaux de rénovation et transformation du bâtiment ont démarré début octobre et dureront près d'un an. La phase de désamiantage étant terminée, la démolition des planchers et cloisons est en cours.

Eco-gestion des déchets

Démarrage le 6 novembre

- La carte remise à chaque foyer permet d'ouvrir le conteneur d'ordures ménagères pour y déposer ses déchets ménagers.
- Cette carte sera active à partir du 6 novembre.
- Ceux qui n'ont pas reçu cette carte doivent s'adresser au service déchets de Centre Morbihan Communauté au 02 97 60 42 43.
- La grande majorité des points d'apport volontaire sont maintenant équipés de leurs conteneurs d'ordures ménagères et d'emballages, et pour la moitié d'entre eux, de papiers et de verres.
- Il reste quelques points à aménager : à Kerascouet ou Kerroux, angle rue de Buléon/ rue Sainte Bernadette, rue de Vannes et route de Buléon.

Maison de Services publics

- **E.R.E.F. (Espace Rural Emploi Formation)** : tous les mardis après-midi sur rendez-vous au 02 97 44 29 65.
- **Huissier de justice** : le vendredi de 10h30 à 12h, sur rendez-vous, 02 97 75 60 89.
- **A.D.I.L. (Agence Départementale d'Information sur le Logement)** : Permanence le 4ème lundi de chaque mois de 13h45 à 17h sur rendez-vous, 02 97 47 02 30.
- **S.O.L.I.H.A. :** le 1er mardi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous, 02 97 40 96 96.
- **Centre d'Accès au Droit :** en semaine paire le mercredi de 9h à 12h, en semaine impaire le mardi de 14h à 17h sur rendez-vous, 02 97 27 39 63.
- **Mission Locale** : le 2ème vendredi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous, 02 97 25 38 35.
- **Espace Autonomie Séniors :** le 4ème lundi du mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous, 02 97 25 35 37.

Ne manquez pas : Les fêtes et animations

Dimanche 04 novembre	: Après-midi dansant organisé par le Club de l'Espoir à 14h	Salle du Vertin
Dimanche 11 novembre	: Célébration de l'armistice (messe à 11h, dépôt de gerbes à 11h45, vin d'honneur à 12h30)	Monument aux morts
Dimanche 11 novembre	: Marché aux puces organisé par l'Espérance Football Club	Complexe de la Métairie
Vendredi 16 novembre	: Soirée jeux de société de 20h à 22h	Médiathèque
Vendredi 30 novembre	: Création de l'Espace Arboré du Souvenir Français à partir de 14h	Rue de Bellevue
Vendredi 30 novembre	: Conférence sur le thème des victimes des pesticides organisé par RED à 20h	Salle de Kérivo

Des personnes se présentant de la part d'ERDF appellent pour vendre des nouveaux panneaux solaires… Ceci est une arnaque !
ERDF n'existe plus et est remplacé par ENEDIS.
ENEDIS ne vend pas de panneaux solaires.

Nouveaux services à Saint Jean Brévelay

Cours de couture et créations

EMMA BO

Je propose des cours de couture pour tous les niveaux.
Venez avec votre projet, je vous aiderai à le réaliser.
Prêt de machine possible.
Je confectionne également des créations sur mesure (vêtements, accessoires…).

Mardi : 9h-12h et 13h30-16h30
Mercredi : 13h-15h
Vendredi : 19h30-21h30
Samedi : 9h-12h

Emmanuelle Boëffard—06 27 71 71 73—Le Haut Moulac
emmabocouture@gmail.com

Salon d'esthétique

Changement de propriétaire

Agnès GIBERT fermera son salon le 22 novembre avant qu'Aurélie GAUTHIER ne le rouvre le lundi 3 décembre.
Agnès remercie tous ses clients et clientes pour ces 12 années de confiance, de gentillesse, de soutien et de complicité. Elle compte sur vous pour pérenniser le commerce et faire un bon accueil à Aurélie qui lui succède.
Le samedi 24 novembre à la salle de Kérivo, de 11h à 16h, Aurélie et Agnès offriront un pot de départ et d'arrivée. Venez nombreux.

Jusqu'au 22 novembre tout est à -50 % (tout doit disparaitre)
Les chèques cadeaux en cours de validité doivent être fait utilisés avant cette date sinon ils seront perdus (ni échangé, ni remboursé, ni utilisable)

1 000 exemplaires. Directeur de la publication : Guénaël Robin. Edition : mairie de Saint Jean Brévelay. Conception : commission Communication-Culture